



2018

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation



ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

M. Noël Faucher,

Président du CEPRI,
Maire de Noirmoutier-en-l'Île,
Président de la communauté
de communes de l'île de Noirmoutier

2018,
EN QUELQUES
FAITS MARQUANTS

P.3

COMPOSITION
DE L'ASSOCIATION
L'ÉQUIPE

P.4

MANIFESTATIONS
2018

P.8

ACTIVITÉS 2018

P.10

RAPPORT
FINANCIER 2018

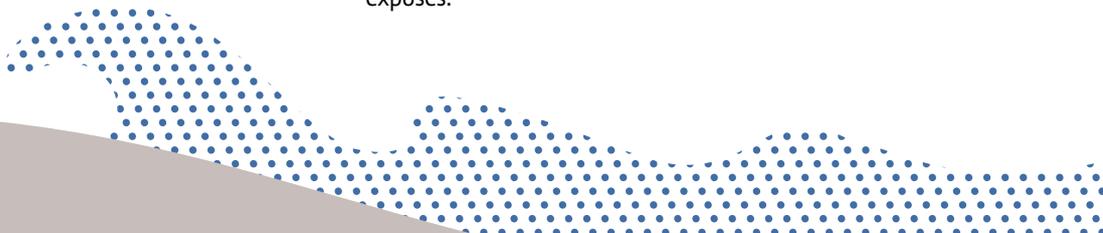
P.19

Récemment élu par les instances de gouvernance de notre association nationale, c'est avec un grand plaisir que je prends la suite de la présidence de Marie-France Beaufiles, dont je salue l'engagement et la qualité du travail accompli en portant haut et fort le message de la vulnérabilité de nos territoires face au risque d'inondation tout comme l'avait fait son prédécesseur et fondateur du CEPRI, Éric Doligé. Je m'inscris dans cette continuité d'actions au service de la prévention du 1^{er} risque naturel en France en apportant mon expérience d'élu du littoral français, bien conscient que les changements climatiques fragilisent toujours plus nos territoires. Alors que les enjeux d'aménagement et d'urbanisme demeurent capitaux, en cherchant le juste équilibre entre attractivité et résilience, le CEPRI restera un référent pour aider à bâtir des politiques ambitieuses afin de répondre à tous les types de risques d'inondations.

Entretenir la confiance entre l'État et les Collectivités territoriales, alimenter la réflexion du débat national, autant d'actions nécessaires pour mener à bien les actions coordonnées entre les acteurs, tant à l'échelle nationale qu'au niveau local, en tenant compte des particularismes des territoires. Cette relation de confiance se construit à force de dialogue pour favoriser une politique volontariste et novatrice dont la prévention du risque a grand besoin. Notre association nationale se veut force de proposition dans un rapport équilibré avec ses partenaires. Dans cet esprit constructif et respectueux de la parole des territoires, le CEPRI a participé à la rédaction du projet de décret PPRI, proposé des amendements à la Loi de Finances 2019 sur le Fonds Barnier en partenariat avec l'AMF, enclenché un groupe de travail sur la question des risques littoraux, entamé un nouveau partenariat avec la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature mais aussi participé activement à la préparation des Assises nationales des risques naturels qui se sont déroulées à Montpellier en mars 2019.

Comme chaque année, le CEPRI, par le travail de son équipe pluridisciplinaire, n'a pas dérogé à sa règle : apporter des éclairages, partager des témoignages, des bonnes pratiques... Ainsi, ces derniers mois, deux nouveaux guides sont venus compléter une collection riche de plus d'une trentaine de publications : "La prévision et l'anticipation des crues et inondations" et "Le secteur de la santé face au risque d'inondation". Toujours porté par la préoccupation de répondre aux besoins des territoires en matière de prévention du risque d'inondation, le CEPRI poursuit ainsi ses missions de sensibilisation par la production de guides méthodologiques.

L'année 2019 verra la poursuite de nos travaux de fond en réclamant toujours l'élaboration de politiques publiques avec des moyens budgétaires suffisants, même si le calendrier électoral (prochaines échéances européennes) risque comme toujours de ralentir certaines prises de décisions. Le risque inondation n'attend pas et il reste l'affaire de tous. C'est dans cette dynamique que le CEPRI inscrit son action pour les mois à venir, en cherchant à explorer toujours de nouveaux champs de la politique de prévention et en restant au service de ses adhérents pour leur permettre de mener une politique ambitieuse au regard des enjeux exposés.



2018

EN QUELQUES FAITS MARQUANTS



De nouveaux sujets explorés : solutions à bénéfices multiples, solutions fondées sur la nature et risques littoraux

La réduction de la vulnérabilité renforcée

Un changement de présidence dans la continuité

Des amendements proposés à la Loi de Finances 2019 sur le Fonds Barnier en partenariat avec l'AMF



Une équipe technique renforcée

Deux nouveaux guides publiés

Un nouveau partenariat avec la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature



Le démarrage de la préparation des 4^{es} Assises nationales des risques naturels

Une participation active à la rédaction du projet de décret PPRi

Une représentation médiatique régulière

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

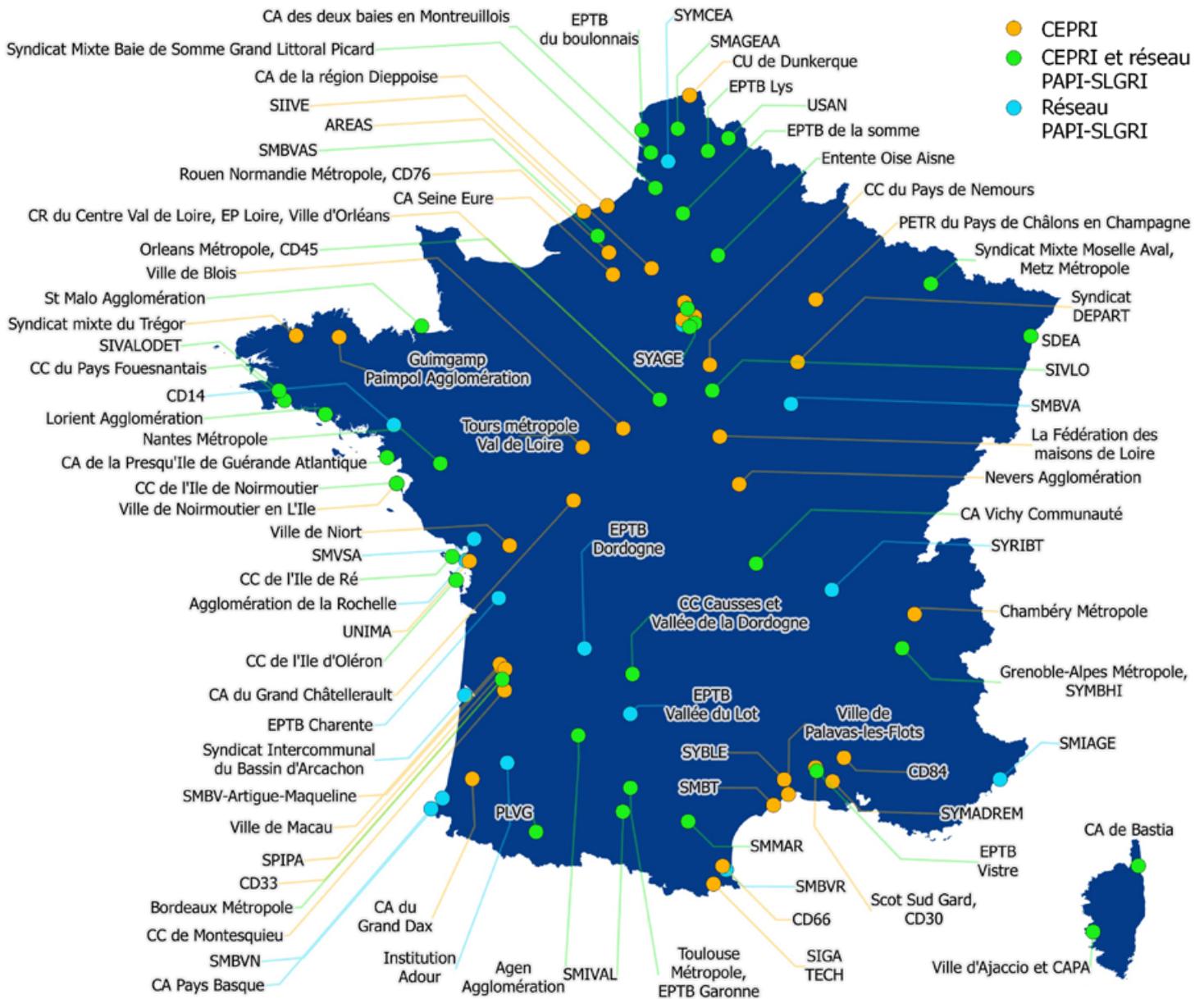
CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2018

- **Président**, M. Noël Faucher, ville de Noirmoutier-en-l'Île.
- **Vice-Présidente**, Mme Marie-France Beaufls, AMF, sénatrice honoraire.
- **Vice-Président**, M. Gérard Malbo, Conseil départemental du Loiret.
- **Trésorier**, M. Alain Chambard, SyAGE.
- **Secrétaire générale**, Mme Stéphanie Anton, ville d'Orléans.
- **Administrateurs**, M. David Belliard, EPTB Seine Grands Lacs, M. Christian Braux, Orléans Métropole, M. Michel Cortinovis, SMBVAS, M. Daniel Fréchet, EP Loire, M. Bernard Lenglet, Association française des établissements publics territoriaux de bassin, M. Stéphane Haussoulier, Syndicat mixte de la baie de Somme-Grand Littoral picard, M. Daniel Benquet, ADCF, M. Jean-Louis Léonard, UNIMA.

AUTRES MEMBRES

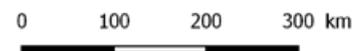
- A** Agglomération de Nevers, Assemblée des départements de France (ADF), Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN), Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF), Assemblée des communautés de France (ADCF), AREAS ;
- B** Bordeaux Métropole ;
- C** Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, Conseil départemental du Gard, Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseil départemental de la Seine-Maritime, Conseil départemental du Vaucluse, Conseil départemental de Gironde, Conseil régional Centre-Val de Loire, Communauté de communes des Causses et vallée de la Dordogne, Communauté de communes de l'île d'Oléron, Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, Communauté de communes de l'île de Ré, Communauté de communes de Montesquieu, Communauté de communes du Pays fouesnantais, Communauté de communes du Pays de Nemours, Communauté d'agglomération d'Agen, Communauté d'agglomération de Bastia, Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois, Communauté d'agglomération du Pays ajaccien - CAPA, Communauté d'agglomération Seine Eure, Communauté d'agglomération du Grand Dax, Communauté d'agglomération de la presqu'île de Guérande Atlantique, Communauté d'agglomération Vichy Communauté, Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut, Communauté d'agglomération de la Région dieppoise, Communauté urbaine de Dunkerque, Chambéry Métropole ;
- E** Entente Oise Aisne, Établissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine Amont (EPA ORSA), Établissement public territorial de bassin du Vistre ;
- F** Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), Fédération des maisons de Loire de la Région Centre, France Dignes ;
- G** Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération, Grenoble Alpes Métropole - La METRO ;
- L** Lorient agglomération ;
- M** Mission risques naturels (MRN), Metz Métropole, Métropole Rouen Normandie (la CREA) ;
- N** Nantes Métropole ;
- O** Ordre des géomètres experts ;
- P** Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Châlons-en-Champagne ;

CARTE DES MEMBRES



Associations nationales membres

- Assemblée des communautés de France
- Assemblée des départements de France
- Association des ingénieurs territoriaux de France
- Association française des EPTB
- Association des maires de France
- AFPCN
- AFCCRE
- FNHPA
- FNCCR
- France Dignes
- Ordre des géomètres experts
- Mission risques naturels
- Villes de France



Ile-de-France

Membres CEPRI

- CD94
- Ville de Gennevilliers
- SIAVB
- Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis - Seine Amont

Membres CEPRI et réseau PAPI - SLGRI

- Ville de Paris
- SIVOA

Membre réseau PAPI - SLGRI

- SIAHVY



- S Saint-Malo agglomération, SIVALODET, Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA), Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR), Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYM-SAGEB), Syndicat mixte du SCoT Sud Gard, Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta (SYMADREM), Syndicat mixte des bassins versants Artigue-Maqueline, Syndicat mixte étude aménagement de la Garonne (SMEAG), Syndicat mixte de la vallée de l'Orge (SIVOA), Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMA-GEAA), Syndicat mixte pays de Lourdes vallées de Gaves (PLVG), Syndicat mixte AMEVA, Syndicat mixte interdépartemental de la vallée de la Lèze (SMIVAL), Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SIAVB), Syndicat mixte du Trégor, Syndicat mixte de la vallée du Loing (SIVLO), Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), Syndicat mixte pour le SAGE de la Lys (SYM-SAGEL), Syndicat mixte Moselle aval, Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), Syndicat intercommunal et interdépartemental de la vallée de l'Epte (SIIVE), Syndicat à vocation unique de gestion et d'aménagement du Tech (SIGA Tech), Syndicat de protection contre les inondations de la presqu'île d'Ambès (SPIPA), Syndicat du bassin du Lez (SYBLE), Syndicat d'étude, de programmation et d'aménagement de la Région troyenne – Syndicat DEPART ;
- T Toulouse Métropole, Tours Métropole Val de Loire ;
- U Union syndicale d'aménagement hydraulique du Nord (USAN) ;
- V Ville de Macau, ville de Paris, ville de Blois, ville de Gennevilliers, ville d'Ajaccio, Villes de France, ville de Niort, ville de Palavas-les-Flots.

VIE DE L'ASSOCIATION EN 2018

> 3 CONSEILS D'ADMINISTRATION

27 mars, 29 mai et 10 octobre.

> 3 BUREAUX

13 février, 16 avril et 12 décembre.

> 1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

3 juillet suivie d'une manifestation sur le thème "*La mutation des villes et des territoires. Un mouvement nécessaire vers des actions de réduction de la vulnérabilité*".



L'ACTIVITE DU COMITÉ D'EXPERTS

Le Comité d'experts du CEPRI (créé en 2012) est un organe consultatif ayant pour but d'examiner les orientations techniques et scientifiques proposées par la structure. S'appuyant sur la pluridisciplinarité de ses membres, il délivre une solide expertise destinée à asseoir la qualité des réflexions du CEPRI. Le Comité se réunit deux à trois fois par an sur des sujets validés par le conseil d'administration. Le secrétariat de séance est assuré par l'équipe du CEPRI. Le Comité d'experts du CEPRI est actuellement constitué de 11 membres.

André Bachoc, chef du Service central de l'hydrométéorologie et de l'appui à la prévision des inondations (SCHAPI).

Jean-Marc Février, avocat, professeur de droit public à l'université de Perpignan.

Emmanuel Garnier, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Caen, enseignant-chercheur au CRHQ, professeur invité à l'université de Cambridge (Clare Hall College).

David Goutx, Direction des structures interrégionales de Météo-France.

Frédéric Grelot, chercheur - économiste à l'IRSTEA.

Éric Daniel-Lacombe, architecte.

Julien Langumier, ethnologue, chef de service DDTM 13.

Bruno Ledoux, consultant dans le domaine de la prévention du risque inondation.

Magali Reghezza, maître de conférences à l'École normale supérieure.

Serge Tisseron, psychiatre, docteur en psychologie, fondateur de l'Institut pour l'histoire et la mémoire des catastrophes (IHMeC).

Freddy Vinet, professeur de géographie à l'université de Montpellier III.

LE CEPRI A ORGANISÉ ET ANIMÉ, EN 2018, 2 JOURNÉES :

"Jusqu'où la sensibilisation doit-elle s'institutionnaliser?"

25 juin

"Aménagements, prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques"

7 décembre

L'ÉQUIPE

> 7 MEMBRES PERMANENTS

- **Stéphanie Bidault** (en poste depuis le 1^{er} février 2007), directrice,
- **Valérie Griffon** (en poste depuis le 22 novembre 2010), assistante de direction,
- **Anne-Laure Moreau** (en poste depuis le 1^{er} octobre 2008), chargée de mission,
- **Rodolphe Pannier** (en poste depuis le 9 mars 2009), chargé de mission,
- **Margaux Knispel** (en poste depuis le 16 octobre 2017), chargée de mission,
- **Thibaud Langer** (en poste depuis le 2 novembre 2017), chargé de mission,
- **Gloria Sara Lazaro-Climent** (en poste depuis le 20 novembre 2017), chargée de mission.



> 1 THÈSE CIFRE

Solène Leray, salariée doctorante, CDD 3 ans du 08/01/2018 au 07/01/2021.

> 1 MISSION

Dominique Falliero, stage "Mission obligatoire" dans le cursus de formation du mastère spécialisé PAPDD "Politiques et actions publiques pour le développement durable" du 5/03/2018 au 22/06/2018 sur le thème "Les solutions à bénéfices multiples, vecteurs d'amélioration de la résilience au risque d'inondation".



2018

MANIFESTATIONS

JANVIER

23/ Participation à la présentation du 2^e rapport OCDE "Mieux prévenir les inondations de la Seine en Île-de-France"

FÉVRIER

8/ CMI

13/ Bureau du CEPRI

14/ Réunion pour le montage d'un projet UIA avec Orléans Métropole

16/ Journée du réseau PAPI/SLGRI

MARS

14/ Colloque à Perpignan sur les risques littoraux

20/ Atelier de co-conception de scénarios de déploiement de plateformes d'appui de proximité pour la gestion déléguée d'infrastructures de protection contre les inondations, organisé par l'Établissement public Loire à Orléans

21/ Colloque organisé par la Fédération de l'habitat privé

20, 21 et 22/ Working Group F, à Paris

23/ COPIL Grand Prix d'aménagement

27/ CA

28/ COPIL des Assises nationales des risques naturels

28/ Formation DGSCGC

AVRIL

4/ Journée technique de France Dignes à Saint-Brieuc

5/ CMI

10/ Réseau PAPI/SLGRI

13/ Participation au montage d'une Stratégie eau assainissement France à l'international

16/ Bureau du CEPRI

17/ Commission inondation du Comité de concertation régional des risques organisée par le Conseil régional PACA à Marseille

17/ COPIL Grand Prix d'aménagement

20/ GT national sur les aménagements hydrauliques

MAI

15/ COPIL arrêté sur la réduction de la vulnérabilité

15/ Audition du CEPRI par la mission IGA et CGEDD sur la compétence GEMAPI

16/ Conférence AFD "Résilience et adaptation au changement climatique"

17/ Formation CEPRI

23/ COPIL Ateliers territoriaux/DGALN

29/ CA du CEPRI

29/ 10^e journée technique des prévisionnistes de l'Établissement public Loire et du SPC Loire, Cher, Indre

30/ Groupe de travail national sur les études de dangers

JUIN

4, 5 et 6/ CoU à Bruxelles

5/ Rencontre avec une délégation de Montréal, à Paris

7/ Intervention au colloque IS Rivers

7 et 8/ Formation CNFPT sur les essentiels du risque inondation à Montpellier





- 13/** Séminaire Risques inondation, à Nevers
- 14/** Réseau PAPI/SLGRI
- 15/** Groupe de travail national PPRI
- 15/** COFIL Assises nationales des risques naturels,
- 18/** Groupe de travail national sur les études de dangers
- 18/** Groupe de travail national sur l'analyse multicritère
- 19/** CODOST du SCHAPI
- 19/** Séminaire du CEREMA sur la réduction de la vulnérabilité aux inondations et la planification
- 20/** Commission technique CMI
- 25/** Comité d'experts CEPRI
- 26/** Formation CEPRI
- 26/** Petit-déjeuner débat consacré aux récentes crues en Île-de-France organisé par la FNCCR, à Paris
- 26/** Atelier participatif pour l'élaboration du PAPI du bassin du Loing, à Montargis

JUILLET

- 3/** Assemblée générale du CEPRI
- 4 et 5/** CMI
- 6/** COPRNM
- 17/** Rd-V avec Cédric Bourillet, délégué aux risques majeurs

SEPTEMBRE

- 5/** COFIL grand prix d'aménagement
- 13/** Atelier de co-construction du projet européen BE-GOOD à Orléans
- 21/** Groupe de travail national sur les études de dangers
- 25/** Formation CEPRI
- 26/** Groupe de travail national sur l'arrêté sur la réduction de la vulnérabilité
- 26/** Formation DGSCGC

OCTOBRE

- 2/** Journée séminaire SHF et enjeux de l'eau, organisée par la SHF en partenariat avec l'Académie de l'eau
- 9/** Réseau PAPI-SLGRI
- 10/** Rd-V avec Cédric Bourillet
- 10/** CA du CEPRI
- 16/** COFIL Grand Prix d'aménagement
- 16 et 17/** Working group F à Bruxelles
- 17/** Formation CEPRI
- 24/** Colloque GPATIC
- 25/** COFIL des Assises nationales des risques naturels
- 26 et 27/** Climathon à Orléans
- 31/** Journée Ateliers territoriaux

NOVEMBRE

- 6/** Formation CEPRI
- 9/** Réseau PAPI-SLGRI
- 14/** Cérémonie du Grand Prix national du paysage, MTES, lauréat : grande promenade rive gauche à Rouen
- 20 et 21/** Présence du CEPRI au congrès de l'AMF
- 21/** Réunion de travail CEPRI risques littoraux
- 21/** Journée technique de France Dignes, à Nice
- 28/** Groupe de travail national REX inondation

DÉCEMBRE

- 6/** Groupe de travail national sur l'analyse multicritère
- 7/** Comité d'experts
- 12/** Bureau du CEPRI
- 13/** CMI
- 14/** Réseau PAPI/SLGRI



ACTIVITÉS 2018

2018, année de la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), obligatoire au 1^{er} janvier.

Le programme d'activité en 2018 reposait sur cinq axes :

- ▶ **REPRÉSENTER** nationalement les collectivités territoriales, aux côtés des autres associations ;
- ▶ **INNOVER ET DÉVELOPPER** de nouveaux outils au service des collectivités territoriales ;
- ▶ **ACCOMPAGNER** les collectivités dans leurs projets sur la mise en œuvre des politiques locales ;
- ▶ **STRUCTURER** un réseau européen ;
- ▶ **PROPOSER** un catalogue de formation sur la gestion du risque inondation tout en s'appuyant sur les compétences d'un réseau d'experts pour asseoir les orientations scientifiques et techniques du CEPRI et sur la structuration d'un réseau de collaborations européennes de plus en plus dense.

REPRÉSENTER NATIONALEMENT LES COLLECTIVITÉS

PRENDRE PART AUX ÉCHANGES NATIONAUX SUR L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Participer activement aux groupes de travail mis en place par les représentants de l'État dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et à l'ensemble des consultations concernant le risque inondation.

Le CEPRI a participé :

- aux Ateliers des territoires "Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement" d'Épinal (DREAL Grand Est, DDT 88 et Agence de l'eau) et d'Auxerre (DDT 89 et Agence de l'eau) ainsi qu'aux Rd-V des Ateliers (DHUP : DGALN, DEB, DGPR), revue de projet et mise en débat avec les équipes pluridisciplinaires.

Suivre, aux côtés du ministère de la Transition écologique et solidaire, la mise en œuvre du nouveau cahier des charges PAPI 3^e génération.

Contribuer activement à la réflexion sur les évolutions législatives ou réglementaires concernant la politique de gestion des risques d'inondation. Suivre les travaux du Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) sur la prévision des inondations en participant au Conseil d'orientation et d'appui scientifique et technique (CODOST).

Le CEPRI a participé :

- au Conseil d'orientation et d'appui scientifique et technique (CODOST) du Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) du 19 juin,
- aux réunions du groupe de travail pour l'élaboration de l'arrêté interministériel établissant la liste des types de travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dans le cadre d'un Programme d'action de prévention des inondations (PAPI),
- aux réunions du groupe de travail sur la vulnérabilité des réseaux aux risques naturels animé par l'Institut pour la maîtrise des risques (IMdR) et l'Association françaises pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN),
- au lancement d'un groupe de travail animé par le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) visant à proposer un dispositif national de retours d'expérience en matière de prévention des inondations.





Le CEPRI a organisé :

- un après-midi d'échange entre l'État, les élus locaux et les parlementaires autour des travaux parlementaires en cours sur la question de la gestion du trait de côte et des risques littoraux, le 21 novembre 2018 à Paris.

MOBILISER SUR LES OUTILS 2018 DE LA GESTION DES RISQUES INONDATION

Aider à la compréhension des textes et des méthodes pour contribuer à une plus grande implication des collectivités territoriales dans l'ensemble des processus en cours, en particulier dans la mise en œuvre de la nouvelle compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

- Deux réunions de travail ont été organisées par le MTES (DGPR) sur la mise en œuvre de la compétence auxquelles le CEPRI a été invité à participer : l'une relative à la gouvernance des aménagements hydrauliques et l'autre concernant le guide sur les études de dangers des systèmes d'endiguement rédigé par le CEREMA.
- Le CEPRI a été audité par des représentants du CGEDD et l'IGA, mandatés par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et le ministre d'État, le ministre de la Transition écologique et solidaire dans une lettre de mission en date du 16 mars 2018. L'Inspection générale de l'administration (IGA) et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) devaient réaliser l'évaluation des conséquences du transfert de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ce rapport, explicitement prévu par la loi du 30 décembre 2017 (loi Fesneau), doit présenter un bilan de la protection du territoire national contre les risques d'inondations fluviales et de submersion marine et étudier les évolutions institutionnelles et financières possibles de cette gestion, en particulier sur les secteurs littoraux, les zones de montagnes et les territoires ultramarins.

Veiller à ce que les collectivités soient associées, au premier rang des parties prenantes, à la mise en œuvre de tous les nouveaux outils concernant la gestion du risque inondation.

- Le CEPRI a pris part aux réunions organisées par la DGPR dans le cadre de la rédaction d'un nouveau décret PPRi et a participé activement à la consultation publique sur le projet de décret PPRi, en invitant ses membres à réagir.
- Le CEPRI a présenté des amendements, en partenariat avec l'AMF à la Loi de Finances 2019, pour permettre une meilleure optimisation de l'utilisation du Fonds Barnier. Les amendements, votés par les sénateurs, n'ont pas été retenus par les députés, en dernière discussion.

APPORTER UNE EXPERTISE AUPRÈS DE LA COMMISSION MIXTE INONDATION (CMI) ET DU CONSEIL D'ORIENTATION POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS (COPRNM)

Apporter un appui aux représentants du CEPRI et, à leur demande, à ceux des autres associations nationales de collectivités, sur les dossiers de politique générale et sur la labellisation des projets au sein de la CMI et du COPRNM.

- Le CEPRI a participé à l'ensemble des CMI, aux côtés de ses élus présents, Marie-France Beaufls, co-présidente de la CMI, Noël Faucher, nommé au titre de l'AMF et l'ANEL et Alain Chambard, nommé au titre du CEPRI. Cinq réunions se sont tenues en 2018 : le 8 février, le 5 avril, le 20 juin, les 4 et 5 juillet et le 13 décembre.
- Le CEPRI a participé au COPRNM le 6 juillet 2018.





INNOVER EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX OUTILS : S'ADAPTER POUR VIVRE EN ZONE INONDABLE LE LONG DES COURS D'EAU ET DES LITTORAUX

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES

Le CEPRI a participé :

- à la journée "Aquifères en Centre-Val de Loire : état des connaissances à travers les SIGES" organisée par le BRGM, le 13 avril 2018, à Orléans.

Accompagner le déploiement de la méthodologie d'analyse multicritère (AMC).

- Le CEPRI a participé aux réunions du groupe de travail, organisées par le CGDD, pour le développement et l'amélioration de la méthode AMC.
- Le CEPRI est en train de finaliser la rédaction d'un guide sur la méthode AMC à destination des élus et des décideurs publics. Celui-ci sera publié et diffusé dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année 2019.

Prendre part aux réflexions permettant une meilleure prise en compte du risque de ruissellement.

Le CEPRI a participé :

- aux réunions du groupe de travail du projet Évaluation de l'efficacité des politiques publiques pour les actions visant à réduire les impacts du ruissellement (EVAPORE) porté par l'Association de recherche sur le ruissellement, l'érosion et l'aménagement du sol (AREAS), l'université de Rouen et le BRGM. Deux réunions se sont tenues à Rouen en 2018 : le 6 février et le 4 décembre,
- à la réunion du groupe de travail de la mission interministérielle inondation Arc Méditerranéen et du CEREMA sur le ruissellement, le 12 avril 2018.

Accompagner le déploiement du référentiel national de vulnérabilité.

Le CEPRI a participé :

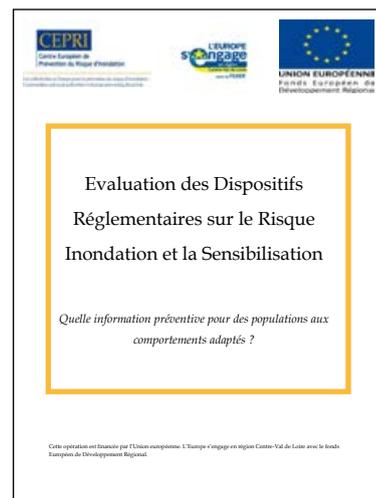
- à l'une des journées de formation PAPI 3 à destination des services déconcentrés de l'État, organisée par la Direction générale de la prévention des risques, le 9 octobre 2018, à Paris.

SENSIBILISER LES POPULATIONS ET PARTICIPER À L'ACQUISITION DE COMPORTEMENTS ADAPTÉS DES POPULATIONS

Proposer des recommandations sur l'évolution des outils et des stratégies de sensibilisation.

Structurer un panorama de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication en matière de sensibilisation au risque.

- Le CEPRI a publié une synthèse du rapport EDRRIS (Évaluation des dispositifs réglementaires sur le risque inondation et la sensibilisation).



Le CEPRI a participé :

- à la journée découverte "Prévention et culture du risque, dispositifs et outils en Picardie", organisée par l'URCPIE de Picardie le 13 mars,
- au séminaire "Culture du risque inondation bassin Seine Normandie" : retour sur les lauréats du Grand Prix culture du risque 2017, organisée par la DRIEE le 6 juin 2018,
- à la journée "Inondation, vers une culture accrue – pour mieux vivre avec le risque, laissons déborder nos idées", Plan Rhône, 11 décembre,
- au Climathon sur le thème "Le risque inondation : comment y faire face ?" organisé par Orléans Métropole, les 26 et 27 octobre 2018, à Orléans.

PLANIFIER DURABLEMENT TOUT EN ADAPTANT LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le CEPRI a participé :

- à la réunion du 6 février du groupe de travail sur le volet "Risques et résilience dans le cadre de l'adaptation au changement climatique" du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) d'Orléans Métropole.

Travailler sur un retour d'expérience concernant la prise en compte des différents types de risques d'inondation dans les documents d'urbanisme, en lien avec les évolutions de l'outil PPR.

- Le CEPRI a finalisé le guide relatif à la prise en compte du risque d'inondation dans les PLU(i). Ce travail, début en 2014, compile un grand nombre d'exemples de PLU communaux et intercommunaux sur le territoire métropolitain, traitant des problématiques d'inondation par débordements de cours d'eau lents, rapides, de submersion marine et de ruissellement. Il a vocation à sensibiliser les élus et leurs partenaires à la prise en compte des différents types de risques d'inondation dans leur PLU(i) et d'illustrer les pratiques en cours. Il propose des recommandations pour mieux intégrer les risques d'inondation dans la planification locale.

Accompagner les collectivités territoriales pour se saisir des opérations de renouvellement urbain afin de réduire la vulnérabilité des territoires.

- Le CEPRI a accompagné plusieurs territoires dans leur réflexion sur l'intégration des différents risques d'inondation dans leurs politiques d'aménagement du territoire. Bordeaux Métropole (étude concernant les zones refuges de la presqu'île d'Ambès, la compétence GEMAPI, le contenu du PPRi en cours de révision par exemple), Nantes Métropole (accompagnement dans le cadre de l'élaboration du PLU métropolitain...), Grenoble Alpes Métropole (échanges sur le contenu de l'OAP Résilience, la compétence GEMAPI notamment), Orléans Métropole (accompagnement dans le cadre du montage du PAPI, participation au Climathon sur la résilience du territoire au risque d'inondation), la Région Centre (propositions pour une prise en compte du risque d'inondation dans le cadre du SRADDET notamment).
- Le CEPRI a contribué aux travaux du groupe de travail de l'Observatoire régional du foncier en Île-de-France, portant sur les bonnes pratiques pour favoriser un aménagement durable, notamment sur la partie "Aménager avec le risque inondation". Un rapport a été publié par l'ORF en mai 2018.
- Il est également intervenu à plusieurs reprises pour présenter ses travaux dans des réunions de travail, colloques et manifestations diverses : visite des berges de Seine organisée par Grand Paris Aména-

gement à Choisy-le-Roi (16/01), séminaire de bassin "La vulnérabilité d'un territoire aux inondations : comment l'évaluer et la prendre en compte dans la planification de l'urbanisme et les projets urbains ?", organisé par la DRIEE à Paris (22/05), séminaire du CEREMA sur la vulnérabilité aux inondations et la planification (19/06), journée d'échanges "Aménager avec le risque inondation : un dialogue à construire" organisée par le MTES et le CEREMA (24/10), rencontre avec les services de la DEAL Guyane à Paris (30/10).

Ces participations témoignent d'un engagement du CEPRI à s'investir dans le champ de l'aménagement du territoire pour permettre une meilleure appropriation du risque d'inondation par les acteurs de l'urbanisme.

Lancer une base de réflexion pour permettre le déploiement de solutions à bénéfices multiples dans le cadre de projets d'aménagement intégrant davantage l'eau et les risques d'inondation associés.

- Durant 3 mois, le CEPRI a accueilli un stagiaire étudiant à l'École des Ponts Paris Tech et Agro Paris Tech dont la mission portait sur le lien entre rénovation thermique et réduction de la vulnérabilité à l'échelle pavillonnaire en France. Ce travail s'est appuyé sur une bibliographie assez conséquente sur les deux sujets ainsi que sur une quinzaine d'entretiens. Il a fait l'objet d'un rapport et d'une réunion de restitution auprès des personnes rencontrées et intéressées pour poursuivre cette démarche avec le CEPRI. À l'issue de ce travail, un rapprochement a été initié avec la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du programme de rénovation énergétique des logements porté par la collectivité "Energétis". Le CEPRI est venu présenter ses travaux lors de deux réunions, l'une avec des bureaux d'études réalisant des diagnostics de performance énergétiques chez des particuliers et l'autre rassemblant des conseillers Info-Énergie.
- Il a également été invité par l'association Envirobot, réunissant des professionnels de la construction, à venir présenter cette initiative durant l'assemblée plénière (21/12).

Le CEPRI a participé :

- à la journée inondations organisée par l'association France Nature Environnement, le 30 mai à Rouen,
- à la journée d'échanges "Orages et inondations, s'adapter à la nouvelle donne climatique", organisée par le SYAGE, le 17 mai 2018.

Participation à la réflexion sur l'élaboration d'un "DTU inondation".

- Le CEPRI a proposé au CSTB et à la MRN de travailler ensemble sur la question de la construction adaptée au risque d'inondation.



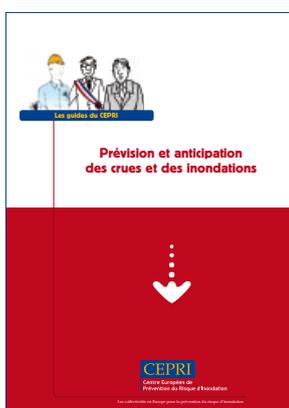
GÉRER LA CRISE / ANTICIPER LE RETOUR À LA NORMALE DU TERRITOIRE

Accompagner des opérations pilotes de collectivités territoriales et de leurs services pour tester et conforter la méthode de Plan de continuité d'activité (PCA), en tant que support nécessaire à la gestion de crise et élément facilitateur du retour à la normale.

Identifier les questions clés du retour à la normale et de la reconstruction post-catastrophe en intégrant notamment le concept de "build back better".

Produire des documents de support à la gestion de crise, simples, opérationnels et facilement exploitables.

Expérimenter sur sites pilotes le guide CEPRI sur la planification des évacuations massives.



→ Le CEPRI a publié début 2018 son nouveau guide sur la Prévision et l'anticipation des crues et des inondations destiné à clarifier le cadre de la prévision des crues et des inondations en France métropolitaine mais aussi dans les territoires d'outre-mer, à montrer les différents outils mobilisables pour mieux anticiper ces phénomènes en fonction des territoires et à proposer, sur la base d'expériences locales, un certain nombre d'éléments méthodologiques pour permettre aux collectivités territoriales de mieux exploiter ces outils.

→ Le CEPRI a initié un travail destiné à élaborer des documents d'aide à la gestion de crise, de la sortie de crise et de la phase de retour à la normale.

→ Le CEPRI a pu échanger avec la Plateforme d'intervention régionale Amériques-Caraïbes de la Croix-Rouge sur le projet de constitution d'une réserve communale de sécurité civile dans la ville de Kourou (Guyane).

→ Le CEPRI est intervenu dans les deux sessions de formation organisées par la DGSCGC sur le risque d'inondation à destination des personnels des préfectures et de la police nationale.

Le CEPRI a également participé :

→ au colloque EURIDICE du 12 mars, à Paris,

→ à la journée technique de l'IRMA "Entraide intercommunale et gestion de crise", le 17 mai 2018, à Toulon,

→ à la 10^e journée technique des prévisionnistes de l'Établissement public Loire et du Service de prévision des crues Loire - Cher - Indre du 29 mai, à Orléans,

→ au colloque du projet RAITAP "Anticiper le relèvement des territoires sinistrés" du 1^{er} juin à Paris,

→ à la 3^e réunion de la Communauté de travail zonale "Inondation Arc Méditerranéen" du 4 octobre à Aix-en-Provence,

→ au colloque sur "La prévision des crues et la gestion de crise" organisée par la Société hydrotechnique de France, les 14 et 15 novembre 2018, à Avignon,

→ à la journée de l'IRMA "Vigilance, alerte et sauvegarde : prévoir son plan spécifique inondation" du 4 décembre à Valence.

ORGANISER LA PRISE DE COMPÉTENCE GEMAPI

Accompagner les collectivités territoriales dans la prise de compétence GEMAPI par l'échange de bonnes pratiques, la rédaction de documents pédagogiques et la participation à des réunions et formations.

Soutenir les démarches d'amélioration des dispositions législatives et réglementaires.

La compétence est entrée en vigueur au 01/01/2018 et a suscité de nouvelles et nombreuses questions parmi les membres du CEPRI et du réseau national des porteurs de PAPI/SLGRI. Le CEPRI a apporté des réponses sur le contenu de la compétence GEMAPI, en particulier sur le volet prévention des inondations : définition des systèmes d'endiguement, propriété des ouvrages, lien avec la gestion de crise, procédure d'autorisation, élaboration et contenu des études de dangers, etc.

→ Le CEPRI est intervenu à de multiples reprises sur la compétence : journées techniques organisées par France Dignes à Saint-Brieuc ("B.A-BA Dignes" le 04/04) et Nice ("Étude de dangers digues : un outil de la gestion de crise", le 21/11), le colloque régional de l'ADGCF sur la compétence GEMAPI à Clermont-Ferrand (26/04), une classe d'élus organisée par Loiret Nature Environnement à Nogent-sur-Vernisson (22/02).

En tant que membre associé de l'association France Dignes, le CEPRI a participé à l'assemblée générale de l'association à Paris (21/03) et au comité technique du 29/11 à Lyon lors duquel ont été rappelées les actions complémentaires menées par les deux structures.

Le CEPRI a participé à :

→ à la journée technique d'information et d'échange sur "La mise en œuvre opérationnelle de la GEMAPI" organisée par l'Arra², le 20 mars 2018, à Clermont-Ferrand,

→ à la journée d'échanges techniques "Génie écologique et GEMAPI : vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire" organisée par l'Astee, le 6 novembre 2018, à Paris,

→ à la journée technique d'information et d'échange sur "La stratégie foncière au service des opérations de restauration et de gestion des milieux aquatiques" organisée par l'Arra², le 9 novembre 2018, à Vienne.



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS POLITIQUES LOCALES

APPUYER LES ACTIONS PILOTES PORTÉES LOCALEMENT PAR DES COLLECTIVITÉS DANS LA PERSPECTIVE DES STRATÉGIES LOCALES DE GESTION DES RISQUES ET DES PROGRAMMES D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Accompagner la mise en œuvre des stratégies locales et des PAPI en tenant compte notamment des évolutions du dispositif PAPI liées au nouveau cahier des charges qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018 (AMC, analyse environnementale...).

Le CEPRI a rédigé un rapport à destination du Conseil départemental du Loiret "Risques d'inondation dans le Loiret. État des lieux et pistes de réflexion pour une stratégie d'accompagnement des communes en matière de prévention des inondations par le Conseil départemental".

Le CEPRI a participé :

- aux travaux du comité économique de la SLGRI francilienne,
- au comité de pilotage du 28 septembre, sur les outils de sensibilisation des acteurs économiques franciliens, à la réduction de la vulnérabilité des activités économiques et des services publics aux risques d'inondation, développés dans le cadre de la SLGRI francilienne,
- à l'atelier participatif pour l'élaboration du PAPI du bassin du Loing du 28 juin à Montargis.

FAVORISER LES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE ACTEURS OPÉRATIONNELS

Faire vivre des réseaux de capitalisation, de partage et de diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion des inondations. Développer et élargir leur audience, avec une attention particulière vers :

- les collectivités et services de l'État porteurs des stratégies locales de gestion des risques,
- les porteurs de PAPI en cours et à venir et leurs partenaires contractuels.

Dans le cadre du réseau PAPI/SLGRI organisé par le CEPRI en partenariat avec la DGPR, le CEPRI a animé 5 journées d'échanges :

- le 16 février 2018 : "Mise en œuvre de la compétence GEMAPI : comment répondre aux obligations du décret de 2015 ?",
- le 10 avril 2018 : "La gestion de la post-crise et du retour à la normale",
- le 9 octobre 2018 : "La sensibilisation des populations au risque d'inondation et la mobilisation du public dans les politiques de prévention",
- le 9 novembre 2018 : "Projets et financements européens en matière de prévention du risque d'inondation",
- le 14 décembre 2018 : "Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme : quels outils et démarches au service de projets d'adaptation des territoires ?".



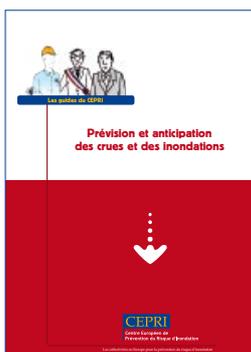
Le CEPRI a également participé :

- aux comités techniques du Plan Seine,
- au comité stratégique "Inondation et métropole francilienne de la SLGRI", le 5 mars,
- à la journée d'échanges des porteurs de PAPI et SLGRI du bassin Seine Normandie du 11 avril à Paris,
- à la réunion sur la SLGRI du TRI d'Orléans organisée par Orléans Métropole à Sandillon, le 8 novembre.

ENRICHIR LE CENTRE DE RESSOURCES AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

À travers le site Internet du CEPRI, la rédaction et la diffusion de notes sur les documents importants (rapports, décrets, circulaires) ainsi que la production et la diffusion de guides pédagogiques et rapports appliqués aux problématiques rencontrées par les collectivités territoriales.

Le centre de ressources du CEPRI s'est enrichi de deux guides :



- "Prévision et anticipation des crues et des inondations",

- "Le secteur de la santé face au risque d'inondation. Guide de sensibilisation",



- le CEPRI a procédé à des mises à jour de son site Internet sur le contenu des projets conduits en 2018. Il alimente régulièrement les parties dédiées aux adhérents du CEPRI et du réseau des porteurs de PAPI/SLGRI,
- le site en anglais du CEPRI fait aussi l'objet de mises à jour régulières, permettant à nos interlocuteurs européens de s'informer sur notre centre de ressources.



STRUCTURER UN RÉSEAU EUROPÉEN

ORGANISER UN RÉSEAU DE BONNES PRATIQUES ENTRE ACTEURS EUROPÉENS

Entretien et développer les collaborations initiées sur tous les thèmes de travail du CEPRI.

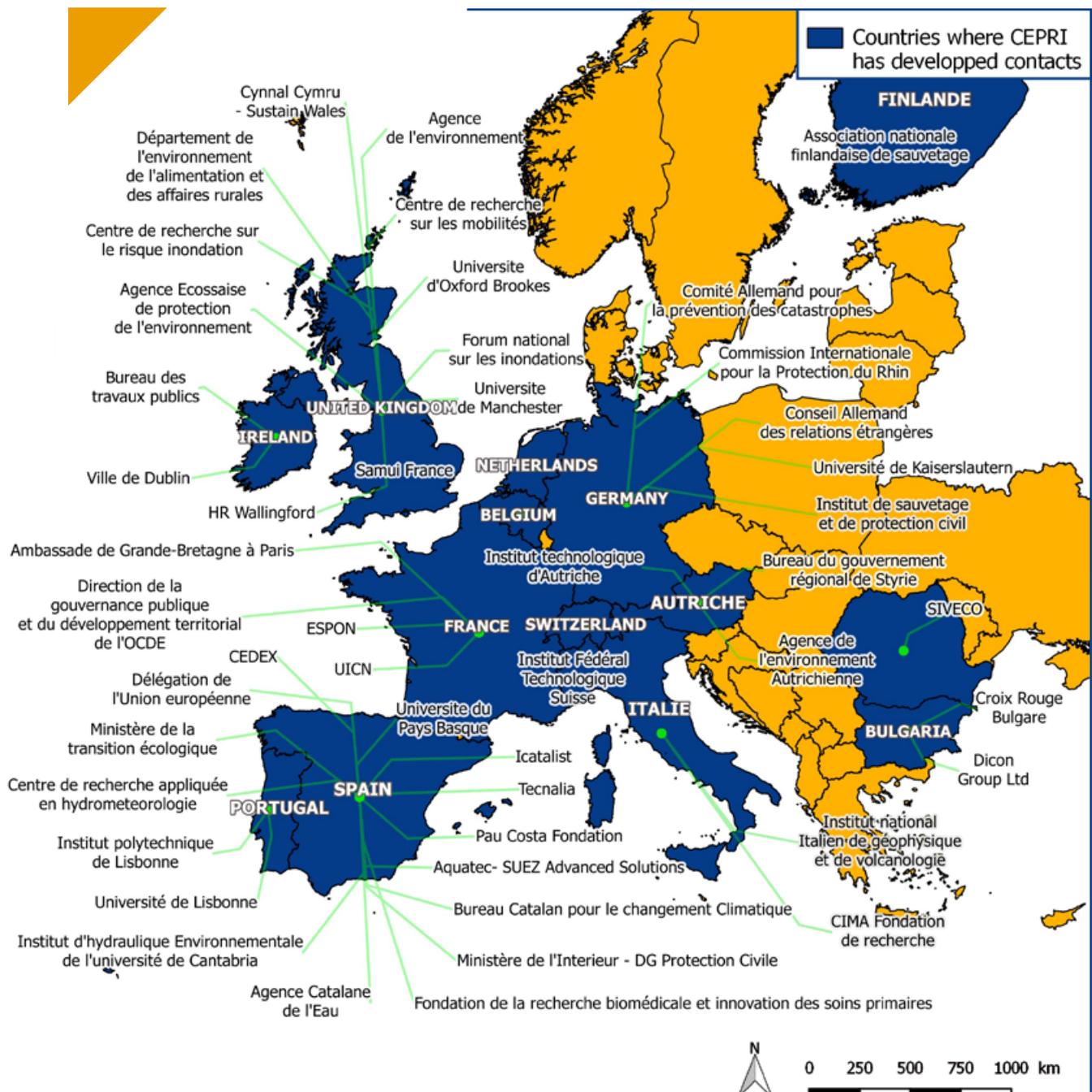
- Le CEPRI a diffusé quelques appels à projets européens afin de faire connaître d'autres pistes de financement pour ses membres.

PARTICIPER À DES PROJETS EUROPÉENS EN COURS

Intégrer des projets européens initiés dans le cadre de la période 2014-2020.

- Le CEPRI a établi des liens avec des points de contacts nationaux des programmes européens (H2020, ESPON) et vise à intégrer prochainement la Conférence des maires comme centre support.





Structures internationales

- Organisation météorologique mondiale
- Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR)
- Global Risk Forum

Structures Européennes

- Convention des Maires pour le climat et l'énergie
- DG pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la CE
- Banque européenne d'investissement
- Centre commun de recherche de la CE
- DG Environnement de la CE
- DG Migration et affaires intérieures de la CE

Pays-Bas

- Ministère des infrastructures et de l'environnement
- UNESCO - IHE
- Ville de Nijmegen
- Ville de Rotterdam
- Ville de Dordrecht
- Wageningen recherche environnementale
- Rijkswaterstaat
- Hoogheemraadschap Hollands Noorderkwartier
- HKV Consultants / DeltaSync / Deltares

Belgique

- Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique
- Benelux Flood Defence Systems
- Centre scientifique et technique de la construction
- Agence Flamande de l'environnement
- Service public de Wallonie
- West vlaamse intercommunale
- Université Catholique de Louvain
- Commission internationale de la Meuse





SUIVRE LES TRAVAUX DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES SUR LA DIRECTIVE INONDATION ET SUR LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ CIVILE

Participer au Working Group F de la Commission européenne et au groupe de travail "Community of users".

Suivre la mise en œuvre des projets européens en lien avec le risque inondation (H2020, Interreg...).

Sollicité par l'animateur du projet européen H2020 ESPREsSO "Enhancing Synergies for disaster PREvention in the EurOpean union" dont il est membre du comité de suivi, le CEPRI a apporté sa contribution au rapport final du projet "Vision Paper on future research strategies following the Sendai Framework for DRR 2015-2030".

Le CEPRI a participé :

- à la réunion de consultation du 23 janvier sur la stratégie de l'Union européenne d'adaptation au changement climatique, à Bruxelles,
- la journée d'information du 2 février sur le programme H2020 "Sécurité", à Bruxelles,
- au forum européen de la protection civile des 5 et 6 mars,
- aux journées des 4 et 6 juin du "Community Of Users On Secure, Safe And Resilient Societies" sur les catastrophes naturelles, juin 2018, à Bruxelles,
- à l'atelier de co-construction du projet européen BE-GOOD, le 13 septembre, à Orléans,
- aux réunions du Working Group F du 20 au 23 mars à Paris et du 16 au 17 octobre à Bruxelles,
- au forum des parties prenantes du projet européen H2020 ESPREsSO "Enhancing Synergies for disaster Prevention in the European union" le 18 octobre, à Bruxelles,
- au 3^e groupe de travail du projet européen H2020 ANYWHERE "Enhancing emergency management and response to extreme weather and climate events" et à l'après-midi de test des outils développés dans le cadre de ce projet,
- aux différents groupes de travail montés pour élaborer le projet LIFE ARTISAN,
- à la journée "Les financements européens pour la recherche et l'innovation urbaine" organisée par la Région IdF à Paris, le 18 juillet.

PROPOSER DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

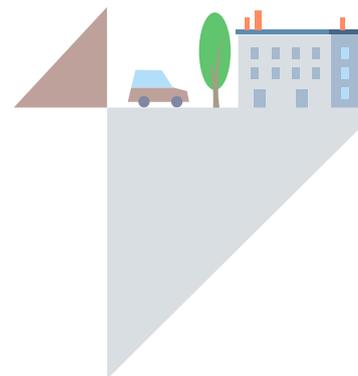
Permettre une meilleure appropriation des méthodologies exposées dans les guides du CEPRI et pour apporter aux représentants des collectivités territoriales des outils d'aide à la décision publique les plus adaptés à leur territoire.

Le CEPRI a participé :

- à la Journée territoriale de l'eau organisée par le CNFPT, à Montpellier, le 25 septembre 2018.

Le CEPRI a organisé plusieurs sessions de formation :

- le 17 mai 2018 sur "L'aménagement et le risque inondation session 1 : intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme et la planification",
- les 7 et 8 juin pour le CNFPT de Montpellier sur "Les essentiels du risque inondation",
- le 26 juin 2018 sur "La réduction de la vulnérabilité",
- le 25 septembre 2018 sur "La gestion des ouvrages de protection dans le nouveau cadre de la compétence GEMAPI",
- le 17 octobre 2018 sur "Les essentiels du risque inondation",
- le 6 novembre 2018 sur "L'aménagement et le risque inondation session 2 : intégration du risque inondation dans les opérations d'aménagement et l'urbanisme opérationnel".



RAPPORT FINANCIER 2018

Le compte de l'exercice 2018 est arrêté à **8,4 k€ de déficit**, dont 382 k€ de subventions d'activité, 182 k€ de cotisations et 30 k€ de prestations de services. Les subventions d'activité intègrent une ponction de 10 k€ d'un projet FEDER réalisé et comptabilisé en 2016 (392 k€ moins 10 k€).

On compte, en regard, **646 k€ de charges**, dont 512 k€ de salaires et charges (526 k€ moins 14 k€ de transfert de charges correspondant au remboursement d'une partie de la rémunération de la chargée de mission en thèse CIFRE), 14,5 k€ de prestations de services externes, 18 k€ de publications, 25,5 k€ de frais de déplacements et 31,5 k€ de frais de réception.

Aux 608,5 k€ de recettes 2018, il faut aussi ajouter un report provenant de l'année 2017 à hauteur de 29 k€. En tenant compte de ces reports, **l'activité 2018 présente un déficit d'un montant de 8,4 k€.**

Les cotisations de membres atteignent 131 k€ et les adhésions au réseau PAPI-SLGRI 51 k€.



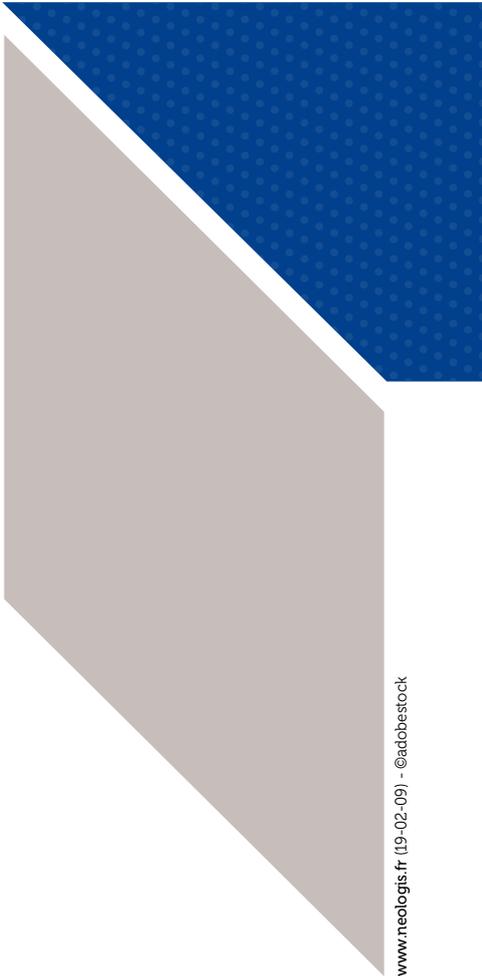
TABLEAU RÉCAPITULATIF 2018
(avec comparatif 2017 et 2016)

Produits (k€)	2018	2017	2016
Cotisations membres	131	128,5	121,5
Subventions d'activité	382	402,5	504,6
Adhésions réseaux	51	49,2	51,2
Produits exceptionnels			
Transfert de charges	14	0	1
Prestations de formation	30	29,4	1,7
TOTAL	608	609,6	680

Charges (k€)	2018	2017	2016
Salaires et charges	526	483,3	527
Prestations externes	21	18	27
Publications, brochures	18	45,4	33
Locations	20,5	31	26
Frais de déplacements	25,5	34	58
Colloques et séminaires	1	1	3
Frais de réunions	31,5		
Charges exceptionnelles			
Divers	3	3	4
TOTAL	646,5	615,7	678

	2018	2017	2016
Résultat d'exploitation	- 38	- 6	+ 1,3
Résultat courant	- 37	- 4,7	+ 2,5
Résultat exceptionnel	0	0	0
Report année N - 1	+ 29	+ 35	+ 36
Report sur l'année N + 1		- 29	- 35
EXCÉDENT OU DÉFICIT (K€)	- 8,4	+ 1	+ 3





www.neologis.fr (19-02-09) - ©adobestock